



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant exercer une activité de management en milieu aéroportuaire (AHM 1110 / IATA).



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la gestion de la sécurité, son cadre réglementaire et sa méthodologie de mise en œuvre.
- Savoir utiliser des outils de gestion des risques afin de participer activement à l'amélioration continue des performances de l'entreprise en matière de sécurité.



CONTENU

Théorie

- Le cadre réglementaire : Les exigences de l'OACI / Le Système de Gestion de la Sécurité / Le partage des responsabilités / La culture et la promotion de la sécurité.
- La gestion des risques : Les principes et objectifs / L'identification des dangers / L'analyse et l'évaluation des risques / L'identification des causes / La recherche, l'évaluation, la mise en œuvre et la communication des mesures correctives / Le contrôle et le suivi / L'amélioration continue / La documentation / La conduite du changement.
- Analyse des événements et méthodologie d'investigation : Le recueil des données / Savoir distinguer les faits des interprétations, des jugements / La méthode de collecte des faits / Les techniques d'entretien / L'identification et l'analyse des causes / La recherche et l'évaluation des mesures / La communication.

Formation basée sur les recommandations IATA (AHM) en vigueur.

Durée à titre indicatif

14 heures / 2 jours

Prérequis

Formation initiale à la Sécurité et aux risques de la piste.

Méthode

- Formation théorique en salle.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

Evaluation

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).

Validité

Maximum 3 ans (IATA / AHM 1110).

Contact

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-recette.signature-code.net/fr/>